

OFFERT PAR **VITA-OTC**

Cybermédication : quels bénéfices pour les patients et les pharmaciens ?

Dans notre précédente édition de cette newsletter, nous avons fait le point sur ce que recouvre le terme «cybermédication» et sur les étapes de son déploiement. Mais quels sont les avantages de cet outil digital pour les patients et les pharmaciens?

En plus de la phase 2 de la mise en place de la cybermédication, il sera mis en œuvre, pendant l'année 2022, le «Medication Card Document». Un document qui énumérera les médicaments actuels du patient. Ses avantages ? Donner au patient une bonne vue d'ensemble de sa médication actuelle tout en lui permettant de l'utiliser comme outil de communication avec son médecin et son pharmacien. «Lorsque le médecin prescrit un nouveau médicament ou le pharmacien dispense le médicament au patient, le "Medication Card document" peut être utilisé pour réagir en cas de contre-indications. De cette façon, la sécurité des patients sera accrue», précise le spécialiste des travaux sur le cybermédication d'e-Health Suisse relayé par Alicia Grandó.

Faciliter la pratique du pharmacien

Grâce à la cybermédication, le pharmacien reçoit l'ordonnance par voie électronique. C'est un avantage intéressant lorsque l'on sait que certains praticiens en officine rencontrent des difficultés à lire des ordonnances manuscrites. Autres avantages ? La prescription électronique augmente efficacement la sécurité du patient. Le risque de perdre l'ordonnance est éliminé et le risque d'une erreur humaine d'enregistrement de prescription est fortement diminué. «Le pharmacien est libre de choisir le fournisseur du système primaire qui fournit la cybermédication. L'important est que le fournisseur soit relié à une Communauté



de référence», ajoute le spécialiste de la cybermédication d'e-Health Suisse. Pour rappel, il existe neuf [communautés DEP](#) en Suisse. Quatre d'entre elles sont déjà certifiées selon la loi fédérale sur le DEP. Deux communautés DEP certifiées proposent dès à présent le DEP à la population et aux professionnels de la santé de leurs régions respectives. Il s'agit de eHealth Aargau (DEP emedo) en Argovie et de CARA en Suisse occidentale. Pour Benjamin Bugnon de CARA: «La stratégie pour accompagner le changement lié à ce nouvel outil sera établie sur la base des résultats avec les pionniers et des expériences à petite échelle, dès 2023. La formation auprès des pharmaciens sera principalement des questions de bonnes pratiques, et non informatique. Des discussions ont déjà lieu pour soutenir les pharmacies dans cette transition qui peut être très intéressante pour renforcer leur rôle comme acteur du réseau de leurs pa-

tients. Par ailleurs, nous invitons les pharmaciens à faire entendre leurs intérêts auprès de leurs fournisseurs informatiques et auprès de nous». La cybermédication, un plan de médication interactif et automatisé, permettra, sans le moindre doute, de renforcer le lien de confiance entre le patient et le pharmacien. ■



POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez l'intégralité de notre article en flashant le QR code ci-contre.

vit@express® est édité en français, allemand et italien.

Supervision des éditions: Virginie Rivière. Éditeur: © Verticalizer - Vertical Media Group SARL, 1207 Genève. Chef des ventes: Jean-Claude Schmalz. Ont collaboré à cette édition: Simone Flückiger, Martina Musella, Julie Paysant. Graphisme: Dominique Isoird. Éditeur responsable: Clément Charles.

© Toute reproduction partielle ou intégrale de la version imprimée ou digitale faite sans autorisation de la part de l'éditeur est interdite et illégale. Les publicités et les publications sont clairement séparées et identifiables.